



Rapport de la Commission de gestion

La Commission de gestion s'est réunie le 28 août 2025, composée de Messieurs Steeve Duvoisin, Patrick Aerny et Olivier Perrin.

Celle-ci a été mandatée pour étudier le **préavis municipal n° 09 /2025 concernant l'arrêté d'imposition 2026.**

Pour la Municipalité, notre syndic Monsieur André Cachin a répondu à nos différentes questions.

Après discussion, deux éléments motivent la Commission à accepter ce préavis

Comme mentionné l'an dernier, le nouveau système de péréquation financière entre en fonction cette année et il impactera très probablement l'équilibre de nos comptes. Ceci nous obligera le cas échéant à ajuster le point d'impôt, mais en connaissance de cause, ce qui n'est pas possible aujourd'hui.

Deuxièmement, le rééquilibrage des systèmes de taxes pour les comptes affectés, en particulier pour les eaux usées, aidera à combler un déficit important relevé dans les comptes 2024.

En conclusion, la Commission de Gestion recommande au Conseil d'approuver l'arrêté d'imposition 2026 tels que présenté.

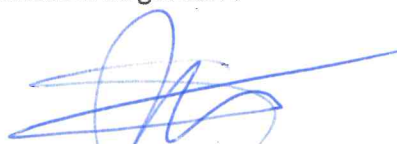
Orges, le 1^{er} septembre 2025

Le rapporteur : Patrick Aerny

Signature des membres de la Commission de gestion :



Patrick Aerny



Steeve Duvoisin



Olivier Perrin